

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 AOÛT 2016

Le 11 Août 2016 s'est réuni, à 19h30 à la Mairie de SAINT-MARTIN-D'ABBAT et en nombre prescrit par la loi, les membres du Conseil d'Administration légalement convoqués sous la présidence de Madame Jacqueline LOUVET.

Etaient Présents :

| Titulaire | NOM - Prénom | Présent(e) | Suppléant | NOM - Prénom | Présent(e) |
|----------------------|--------------------|---------------------------|-----------|-----------------------|-------------|
| Présidente (SMA) | LOUVET Jacqueline | X | SMA | BICHON Carine | Abs.excusée |
| Vice-Présidente (GY) | MAGNIN Christèle | Pouvoir à J. Louvet | GY | CALLEGARI Isabelle | X |
| SMA | BARNOUX Damien | X | SMA | PARMENTIER Lucie | X |
| GY | SCHEEPERS Annick | Pouvoir à P. Thuillier | SMA | PELOILLE Laurent | X |
| GY | THUILLIER Philippe | X | GY | PERONNET Mireille | X |
| SMA | TURPIN Joël | X | GY | VOISE Yannick | X |

Madame Jacqueline LOUVET, Présidente du SIRIS ouvre la séance du conseil d'administration à 19h35.

1- Approbation du compte-rendu de la précédente séance du 17 Juin 2016

Tous les membres adoptent le compte-rendu de la C.A. du 17 Juin 2016

2- Point sur les régies cantine et garderie 2015-2016

Madame la Présidente présente l'état récapitulatif des facturations établies et des créances restant dues.

3- Rentrée scolaire 2016-2017

Madame LOUVET distribue et présente le nouveau livret d'accueil pour la rentrée 2016-2017 et signale que cette année, sous réserve de nouvelles inscriptions, le nombre d'élèves sur SAINT-MARTIN-D'ABBAT est de 250 et de 47 sur GERMIGNY-DES-PRES, soit un total de 297 élèves contre 314 l'an passé.

4- Garderie du mercredi

De 12h à 13h, si un enfant fréquente uniquement ce temps de garderie, le même forfait que le matin sera facturé, soit 2,00 euros.

5- Etude du SIRIS

L'étude a été confiée au cabinet ECOTERRITORIAL qui fera retour de son analyse financière pour Septembre/Octobre 2016.

6- Création d'un poste d'Agent d'animation en CAE-CUI

Mme LOUVET informe le Conseil du départ d'un Agent d'animation en CDD et propose l'embauche d'un Agent en CAE-CUI pour l'année scolaire 2016-2017.
Les membres du Conseil votent pour à l'unanimité.

7- Questions diverses

Fait à Saint-Martin-d'Abbat, le 18 Août 2016

La Présidente, Jacqueline LOUVET

